



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ONISEP

L'INFORMATION
POUR L'ORIENTATION

Capitaine pénitentiaire

Le ou la capitaine pénitentiaire veille au maintien de la sécurité générale de son établissement et est responsable de l'exécution des décisions et sentences pénales. L'objectif ? Contribuer à la politique de réinsertion définie par la direction de l'établissement pénitentiaire.

SOMMAIRE

Le métier

Les études

Emploi et secteur

Salaire du débutant

Pour aller plus loin

Niveau minimum d'accès : **bac + 3**

Salaire débutant : **1870 €**

Statut : **Statut fonctionnaire**

Secteurs professionnels : Droit et justice, Fonction publique

Centres d'intérêt : J'aime organiser, gérer, Je veux être utile aux autres, Je veux faire respecter la loi

Le métier

Relais entre la direction et les personnels sur le terrain, le ou la capitaine pénitentiaire supervise les équipes administratives, techniques, et de surveillance. Sa mission ? Veiller à la prise en charge des personnes faisant l'objet d'une mesure privative ou restrictive de liberté. Ce professionnel ou cette professionnelle prend part à

l'élaboration de la politique de réinsertion, définie par la direction de l'établissement, dont il ou elle coordonne la mise en œuvre dans le cadre de l'exécution des décisions et des sentences pénales. Garant ou garante du maintien de la sécurité générale de l'établissement, le ou la capitaine pénitentiaire organise les activités de détention et participe à la formation des agentes ou agents. Ce ou cette cadre de commandement de l'administration pénitentiaire peut occuper la fonction de chef ou cheffe de bâtiment (ou d'adjoint ou d'adjointe de celui-ci ou celle-ci). Il ou elle doit avoir des aptitudes à manager une équipe, le sens du devoir et du service public, et un intérêt certain pour l'ordre et la discipline. Travaillant de jour comme de nuit et pratiquant régulièrement des activités sportives, tels que l'autodéfense et le tir, le ou la capitaine pénitentiaire doit être doté d'une bonne condition physique. Son métier s'exerce dans une maison d'arrêt ou un établissement pour peines d'une capacité inférieure ou égale à 200 places.

Les études

Après le bac

Bac + 3 au minimum et être âgé ou âgée de 45 ans au plus au 1^{er} janvier de l'année du concours pour préparer le concours externe.

Emploi et secteur

Secteur

Droit et justice

Salaire du débutant *

À partir de 1870 euros brut par mois, hors primes.

* variable en fonction du lieu d'exercice, du statut.

Pour aller plus loin

Sur le web

[La Justice recrute](#) ↗

Centres d'intérêt

[J'aime organiser, gérer](#) →

[Je veux être utile aux autres](#) →

[Je veux faire respecter la loi](#) →

Autres métiers à découvrir

Technicien du ministère de la justice

Directeur pénitentiaire d'insertion et de probation

Surveillant de centre pénitentiaire

Directeur des services pénitentiaires

Conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation